

## REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2019

*L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un du mois de juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard DUFOURD, Maire.*

**Etaient présents** : M. DUFOURD Jean-Bernard - M. LAOUE Jean-Jacques – Mme BEGUE Camille – M. TROUY Nicolas - M. AUBIN Jean-Claude - Mme BARBE Marie-Christine– Mme GORGEOT Corinne – Mme LUXEY Nicole – Mme STAQUET Elodie - Mme HUSSON Delphine

**Etaient absents** : M. LE GLATIN Jean-Paul - M. NOYER Guy - M. TIXIER Sylvain - M. LABURTHE Jean-Paul.

**Procuration(s)** : M. TIXIER Sylvain à M. LAOUE Jean-Jacques

**Date de convocation** : 17 juin 2019

**Secrétaire de séance** : Mme BEGUE Camille

### **I) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de nommer Camille BEGUE, secrétaire de séance. Accord unanime.

### **II) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET A L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POINTS DE MESURES SUR LE RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE : DEA/21/06/2019/01**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune doit compléter le diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable par la mise en œuvre des points de mesures sur le réseau d'eau potable, afin d'anticiper la sectorisation d'alimentation en eau potable communale.

Ces travaux complémentaires sont subventionnables par le Département de la Gironde et l'agence de l'eau Adour-Garonne.

M. le Maire propose à l'assemblée de mettre au programme des réalisations 2019 les travaux complémentaires au diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable et confier ceux-ci à la même entreprise.

Il propose également de demander l'attribution d'une aide financière au Conseil Départemental de la Gironde et à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

L'estimation prévisionnelle des travaux est de :

Montant des travaux H.T. : 57 130.00 €

TVA 20 % : 11 426.00 €

TOTAL des dépenses TTC : 68 556.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (1 contre : Jean-Claude AUBIN)

- **APPROUVE** la réalisation des travaux complémentaires au diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable.
- **AUTORISE ET CHARGE** Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Gironde et à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne selon les critères du développement durable du département de la Gironde.

Monsieur le Maire demande à Monsieur AUBIN la motivation de son vote contre. Celui-ci répond que cela va créer des frais supplémentaires aux Naujacais.

### **III) TOUR DE TABLE :**

#### **Camille BEGUE :**

Camille BEGUE informe le Conseil Municipal que :

- Les travaux sont bien avancés au sein du camping ainsi que le nouveau bloc sanitaire.

**Nicole LUXEY :**

Nicole LUXEY informe le Conseil Municipal que :

- L'atelier inter générationnel s'est bien déroulé cette après-midi à la salle des fêtes. Les enfants de la classe de Mme BARRAND a participé. Il y avait 4 activités différentes. 30 personnes environ

**Jean-Jacques LAOUE :**

Jean-Jacques LAOUE informe le Conseil Municipal que :

- L'épareuse TENOR 606 devrait être livrée début juillet.
- Le nettoyage des accotements va débuter en juillet.

**Jean-Bernard DUFOURD :**

Jean-Bernard DUFOURD informe le Conseil Municipal que :

- La kermesse des écoles aura lieu le samedi 22 juin à partir de 16 heures au stade.

La séance est levée à 19 heures 00.

Les Conseillers,

Le Maire,